

Réussir son insertion professionnelle

Connaître le marché de l'emploi

SECTEURS PROFESSIONNELS :	À BAC + 3 :	À BAC + 5 :	À BAC + 8 :
fédérations, ligues, comités, associations, structures privées	concours de la fonction publique d'Etat et territoriale (éducateur et conseiller territoriaux des APS)	préparateur physique, préparateur mental, entraîneur	enseignant-chercheur



Concours et métiers

- Les concours d'éducateur et de conseiller territoriaux des APS.
- Entraîneur ou préparateur physique ou mental au sein d'une association sportive, d'une ligue, d'un comité ou d'une fédération.
- Les concours de professorat de sport.

Au delà de la prise en charge des entraînements sur le terrain, le titulaire de la licence STAPS entraînement sportif peut évoluer dans bien des domaines. La formation disciplinaire reçue lui permet non seulement de gérer certains aspects administratifs mais également de s'investir dans des fonctions d'animation afin de créer des ambiances positives de travail.

Le métier d'agent de développement au sein des associations correspond tout à fait aux capacités de nos étudiants (salaire de départ 1,4 x le smic). Plus généralement, les étudiants STAPS sont appréciés dans le monde de l'entreprise pour leur faculté à concevoir rapidement des projets du fait de leur capacité d'analyse développée tout au long de leur cursus universitaire.

Entrer dans la dynamique de projet entrepreneurial

L'Université d'Artois souhaite donner l'envie et l'esprit d'entreprendre à ses étudiants par des actions de sensibilisation, d'information et d'accompagnement des futurs créateurs ou repreneurs d'entreprises ou d'associations. Partenaire de la Maison de l'Entrepreneuriat du Nord - Pas de Calais (www.maison-entrepreneuriat-npdc.fr), l'Université d'Artois accompagne des projets étudiants, teste les Motivations et Aptitudes au Comportement Entrepreneurial grâce aux bornes informatiques « MACE », héberge et développe ces projets au sein de l'Espace Projet Initiative (EPI) de l'Université d'Artois. Au travers des différents dispositifs, les étudiants deviennent ainsi acteurs de leur avenir.

Contact : sip@univ-artois.fr

Élaborer son Portefeuille d'Expérience et de Compétences (PEC)

L'Université d'Artois propose à ses étudiants la possibilité de construire tout au long de leur parcours d'études et tout au long de leur vie professionnelle leur portefeuille d'expériences et de compétences. Il s'agit d'un livret électronique personnel qui répertorie et classe toutes les connaissances et les compétences acquises au travers des différentes formations, des stages, des jobs, des activités au sein d'associations, et ultérieurement, durant le parcours professionnel. Ces données personnelles permettent aux étudiants de réaliser CV et lettres de candidature ciblés et actualisés.

Le PEC facilite donc la première recherche d'emploi ainsi que les changements de fonction ou de responsabilité, voire de métier, en cours de carrière.

STAPS Entraînement Sportif

À L'UNIVERSITÉ D'ARTOIS



L'Université, lieu de tous les savoirs, lieu de tous les métiers d'aujourd'hui et de demain

L'université possède une longue tradition de formation : celles des enseignants, des juristes, des chercheurs... À ces formations vient s'ajouter, depuis une vingtaine d'années, une offre de diplômes couvrant de très nombreux champs professionnels.

Choisir l'Université, c'est faire le choix d'une méthode d'apprentissage adossée à la recherche, qui permet en outre des professionnalisations à tous les degrés du parcours étudiant : bac +2, bac +3, bac +5, bac +8.

L'ensemble des professionnels qui constituent les équipes de formation - enseignants, chercheurs, acteurs du monde économique - transmettent leurs savoirs, initient les étudiants, dès la première année, à la curiosité intellectuelle, à l'esprit d'innovation et d'entreprise. Ces professionnels participent également à la construction des compétences de l'étudiant et lui offrent un accompagnement personnalisé vers l'autonomie dans le cadre du plan Réussir en licence.

> Le Campus :

Située au cœur du pôle d'excellence sportive la Faculté des Sports et de l'Éducation Physique propose des formations scientifiques, techniques et professionnelles, et participe à la production et à la diffusion de connaissances scientifiques dans le domaine du sport et de l'éducation physique. Parallèlement à une formation académique de type LMD (licence, master, doctorat) la faculté propose des formations professionnalisées de DEUST (bac + 2).

> La ville :

La Faculté des Sports et de l'Éducation Physique est implantée à Liévin à proximité du Stade Couvert Régional, au cœur du pôle d'excellence sportive. Ce pôle regroupe des installations sportives de qualité, des pôles espoirs et pôles France de différentes fédérations (football, athlétisme), des sections sportives rectorales au collège et au lycée, de nombreuses associations sportives et la Faculté des Sports et de l'Éducation Physique de l'Université d'Artois.

Les Rendez-vous du lycéen à l'Université d'Artois :

➤ Journée Portes Ouvertes (JPO)

Le 11 février 2012
sur tous les sites de l'Université d'Artois !

➤ Journées d'Accueil :

29 novembre et 1^{er} décembre 2011
sur les campus

➤ Journées d'Immersion :

6, 7, 8 et 14 mars 2012
sur les campus

ESPACE SAOIP

(Service d'Accueil d'Orientation et d'Insertion Professionnelle)

Faculté des Sciences Jean Perrin
Bât. Extension - Salles E1-E2
Rue Jean Souvraz - SP18
62307 LENS CEDEX

03 21 79 17 47
saoip-lens@univ-artois.fr

Conception : SAOIP Université d'Artois
Crédit : Agence Unedi - 03 20 41 40 76

Liévin



UNIVERSITÉ D'ARTOIS



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

De nombreux atouts pour réussir à l'université d'Artois

Le parcours de formation

Le diplôme de licence (bac + 3) s'obtient au terme d'un **parcours de six semestres** ponctués par des examens validant des unités d'enseignement (UE). Les matières sont dispensées sous forme de **Cours Magistraux (CM)** donnant les bases fondamentales de la matière étudiée et de **Travaux Dirigés (TD)** servant à acquérir et à perfectionner les méthodes de travail spécifiques à chaque discipline. Les **Travaux Pratiques (TP)** permettent l'expérimentation en laboratoire. L'Université d'Artois offre aussi la possibilité à ses étudiants de **passer un ou deux semestres à l'étranger** dans le cadre d'échanges avec des universités partenaires (États-Unis, Angleterre, Italie, Espagne, Roumanie, Finlande, Chine...).

Des connaissances aux compétences

À l'université, l'étudiant acquiert des **connaissances approfondies** dans la discipline de son choix et développe des **capacités de réflexion, d'analyse et de synthèse**. Grâce au stage obligatoire prévu au cours des six semestres de la licence, il met à l'épreuve ses capacités pour développer des **compétences spécifiques et transversales** et pour préparer sa future insertion professionnelle.

De l'accompagnement à l'autonomie

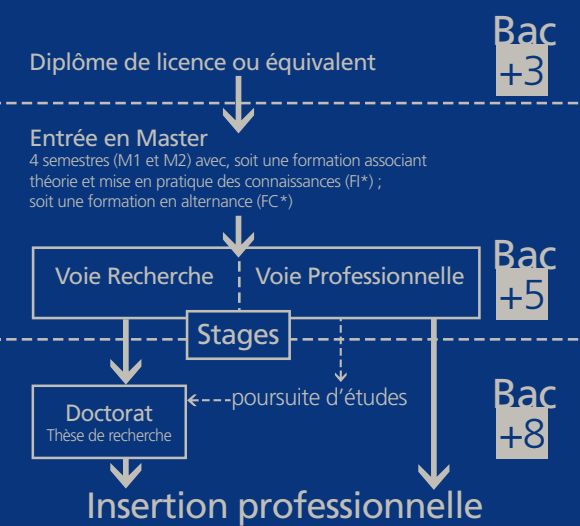
En première année de licence, l'étudiant est accueilli par un **enseignant référent** chargé de l'accompagner tout au long de son parcours, de la pré-rentrée jusqu'aux résultats semestriels, à travers des rendez-vous individuels et des rencontres par petit groupe. L'accent est mis sur le **travail personnel qui doit être important et régulier**. Les lectures et les recherches documentaires à la bibliothèque universitaire (B.U.) sont capitales pour la réussite dans les études universitaires, quelle que soit la spécialité choisie.

Grâce au **dispositif « Réussir en Licence »**, l'étudiant reçoit également un soutien pédagogique hebdomadaire dans certaines matières et de précieux conseils méthodologiques. La fréquentation du **Centre de Ressources en Langues (C.R.L.)** privilégie l'auto-formation et vise à atteindre un bon niveau de maîtrise écrite et orale (**Certificat de Compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur (CLE)** 1 et 2).

Les personnels du **Service d'Accueil, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle (SAOIP)** proposent un accompagnement personnalisé aux étudiants pour **construire leurs projets professionnels et de formation** (poursuites d'études ou réorientation), pour la recherche de stages ou du premier emploi.



Poursuites d'études



LA LICENCE STAPS - Entraînement sportif

Les **trois premiers semestres constituent le tronc commun de la licence STAPS**. A partir du **semestre 4**, l'étudiant choisit une des trois spécialités : **Activités Physiques Adaptées et Santé, Éducation et Motricité ou Entraînement Sportif**.

La spécialité **Entraînement Sportif** aborde la notion d'entraînement avec comme fil directeur les exigences liées à la performance dans la pratique sportive compétitive.

Lors des **semestres 5 et 6**, un **travail d'apport théorique et pratique ainsi qu'une mise en stage aboutissent à la production d'un mémoire qui est la résultante des différents enseignements** : facteurs physiologiques et psychologiques de la performance, vidéo, informatique, gestion humaine et administrative, méthodologie de la recherche.

Les points phares de cette licence sont l'ouverture sur des structures de haut niveau à travers des déplacements dans des organismes dédiés à la haute performance (La Gaillette Centre d'entraînement du RC Lens, INSEP) ainsi que la mise en stage.

Les stages

Dès la licence, l'Université d'Artois encourage ses étudiants à élaborer une stratégie de recherche de stages pour leur permettre de développer leurs compétences.

Stage de découverte d'un secteur professionnel, du fonctionnement de l'entreprise, puis stage de mise en pratique des savoirs et savoir faire, ils constituent aussi les jalons d'une réflexion féconde sur le savoir être de l'étudiant et sur son élaboration de projet professionnel.

Le choix de chacun de ces stages se révèle souvent déterminant pour l'admission en licence professionnelle ou en master, ils constituent également des éléments particulièrement appréciés par les recruteurs. Ils seront les points forts de votre Portefeuille d'Expériences et de Compétences (PEC).

Les poursuites d'études en master

→ **Master STAPS Entraînement et Optimisation de la Performance Sportive (EOPS) à Lille** : ce master régional cohabilité propose une spécialité qui a pour objectif de préparer efficacement les étudiants à une insertion réussie dans le monde professionnel dans le cadre de l'approche pluri-disciplinaire de l'entraînement ou du réentraînement par les APS ou dans le cadre d'une perspective de recherche appliquée en sciences du sport.

→ **Le Master Sciences et Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation** propose les spécialités **Professorat des Écoles** ou **Conseiller Principal d'Éducation**. Ce Master est dispensé au sein de l'IUFM Nord - Pas de Calais, École interne de l'Université d'Artois.

Les partenariats de la composante :

La formation est assurée par des professionnels extérieurs à l'université ainsi que par des enseignants-chercheurs membres des laboratoires de recherche reconnus. La formation s'enrichit avec le concours de partenaires extérieurs tels que collectivités territoriales, entreprises, associations, administrations.



La formation en **Entraînement Sportif** comprend trois lignes directrices :

- **conception de programme d'entraînement,**
- **conduites des séances d'entraînement,**
- **communication et participation à la protection des sportifs.**

Ainsi les étudiants peuvent acquérir des connaissances scientifiques liées à l'entraînement et dans le même temps acquérir les outils nécessaires au développement des qualités physiques, motrices et psychologiques inhérentes à la performance.

Cette formation apporte une pratique réflexive sur et dans l'action ainsi que des outils d'analyse de l'activité des pratiquants.

La mise en stage permet d'opérationnaliser l'ensemble de ces compétences.

La description détaillée des parcours se trouve sur le site internet de l'université :

www.univ-artois.fr/l-universite/composantes-de-formation/stpas/formations2